



Guide de l'OMPI sur l'utilisation de l'**INFORMATION** en matière de **BREVETS**

Table des matières

Introduction	3
Comment fonctionne le système des brevets	3
Protection	3
Divulgation	6
Pourquoi utiliser l'information en matière de brevets?	7
Quelles informations contient un document de brevet?	7
Où trouver l'information en matière de brevets?	11
Quelles stratégies peuvent être employées pour rechercher de l'information en matière de brevets?	12
Recherche par mots clés	13
Recherche en fonction de la classification des brevets	16
Recherche par numéro/date	19
Recherche à partir du nom du déposant ou cessionnaire ou du nom de l'inventeur	21
Recherche dans des champs de données spécifiques	21
Utilisation de citations et des renseignements relatifs aux références citées	22
Pratiques recommandées aux fins de la recherche dans la documentation en matière de brevets	24
Comment l'information en matière de brevets peut-elle être utilisée?	26
Recherches sur l'état de la technique	26
Collecter des données commerciales	32
Éviter toute atteinte aux brevets	37
Évaluation des brevets	37
Reconnaître l'évolution dans les progrès technologiques	38
Où trouver la littérature non-brevet?	43

►► Introduction

L'accès aux informations technologiques s'est développé au cours de ces dernières années grâce à la mise à disposition d'un nombre croissant de documents techniques sous forme numérique et au développement progressif des moyens électroniques de distribution et de récupération des données. Parallèlement à l'augmentation du volume d'informations technologiques accessibles au public, il est devenu plus difficile de trouver les informations pertinentes pouvant révéler des savoirs utiles.

Le présent guide a pour objet d'aider les utilisateurs à rechercher des informations technologiques à l'aide des documents de brevet, riche source de renseignements techniques et juridiques présentés sous une forme normalisée qui ne figurent souvent nulle part ailleurs. Bien que le guide porte essentiellement sur l'information en matière de brevets, bon nombre des techniques de recherche décrites ici peuvent aussi s'appliquer à la recherche d'autres sources de renseignements techniques (autres sources que des brevets).

►► Comment fonctionne le système des brevets?

Un brevet a deux fonctions principales:

- **Protection.** Un brevet permet à son titulaire d'empêcher toute personne tierce d'exploiter sur le plan commercial l'invention visée par le brevet et décrite dans les revendications dans le pays ou la région où le brevet a été délivré et pour une durée déterminée n'excédant généralement pas 20 ans à compter de la date du dépôt.
- **Divulgestion.** La publication du brevet et, dans de nombreux pays, de demandes de brevet, permet au public d'accéder aux informations sur les nouvelles technologies afin de stimuler l'innovation et de contribuer à la croissance économique.

Protection

Une demande de brevet peut être déposée selon l'une des voies suivantes:

- **Voie nationale:** une demande de brevet est généralement déposée auprès d'un office national des brevets et un brevet d'invention peut être délivré et produire des effets uniquement dans le pays dans

lequel la protection par brevet est demandée, conformément à la législation de ce pays. Des demandes portant sur la même invention peuvent être déposées au cas par cas dans plusieurs pays, conformément à la législation nationale sur les brevets de chacun.

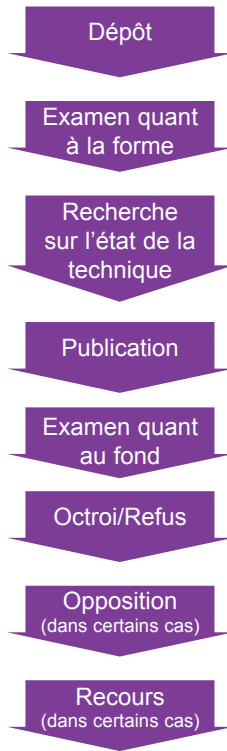
- **Voie régionale:** dans certaines régions, des demandes régionales de brevet peuvent être déposées auprès d'un office régional des brevets, par exemple l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO) ou l'Office européen des brevets (OEB). Les demandes régionales de brevet produisent les mêmes effets que les demandes déposées dans les États parties à l'accord régional sur les brevets correspondants. Dans certaines régions, les brevets sont délivrés au niveau central sous la forme d'un "bouquet" de brevets nationaux. Dans d'autres régions, un brevet régional unique délivré par l'office régional des brevets produit ses effets sur la totalité du territoire de cette région. Pour que les brevets soient validés dans les États membres, la remise d'une traduction du brevet délivré dans la langue nationale peut être exigée.
- **Voie internationale:** les demandes internationales peuvent être déposées auprès des offices de brevets nationaux ou de certains offices de brevets régionaux des États contractants du Traité de coopération en matière de brevets (PCT) ou auprès du Bureau international de l'OMPI par toute personne domiciliée dans un État contractant du PCT ou tout ressortissant d'un tel État. Une demande internationale unique de brevet a le même effet que des demandes nationales ou certaines demandes régionales déposées dans chaque État contractant du PCT. Bien que la majeure partie de la procédure de délivrance des brevets se déroule au cours de la phase internationale, un brevet ne peut être délivré que par chaque État désigné au cours de la phase nationale qui suit.

Les procédures varient entre les offices de brevets mais vous trouverez ci-dessous une procédure très largement suivie pour la délivrance des brevets:

- **Dépôt:** un déposant choisit une voie de dépôt (nationale, régionale ou internationale) et présente une demande. Le dépôt initial est considéré comme le "dépôt prioritaire" à partir duquel d'autres dépôts nationaux, régionaux ou internationaux successifs peuvent être effectués dans le "délai de priorité" d'une année prévu par la Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle.
- **Examen quant à la forme:** l'office des brevets vérifie que toutes les formalités administratives sont remplies, par exemple que la demande contient tous les documents pertinents et que toutes les taxes de dépôt ont été acquittées.

- **Recherche sur l'état de la technique:** dans de nombreux pays, mais pas dans tous, l'office des brevets effectue une recherche sur l'état de la technique, c'est-à-dire sur toutes les informations technologiques pertinentes publiquement connues au moment du dépôt de la demande de brevet ou, le cas échéant, au moment du dépôt de la demande établissant la priorité. En faisant appel à des bases de données détaillées, des examinateurs spécialisés établissent un "rapport de recherche" qui recense l'état de la technique pertinent.
- **Publication:** dans la plupart des pays, la demande de brevet est publiée 18 mois après la date de priorité, c'est-à-dire après la date du dépôt de la demande ou de la demande établissant la priorité. En règle générale, le brevet est aussi publié après sa délivrance.
- **Examen quant au fond:** tous les offices ne procèdent pas à l'examen quant au fond et certains ne le font que s'ils en reçoivent la demande dans un certain délai. L'examineur vérifie que la demande remplit les conditions de nouveauté et d'activité inventive (non-évidence) par rapport à l'état de la technique tel qu'il ressort du rapport de recherche. Il vérifie ensuite que l'invention est susceptible d'application industrielle et qu'elle entre dans le cadre des objets brevetables. Dans de nombreux pays, la recherche sur l'état de la technique et l'examen quant au fond sont effectués consécutivement.
- **Délivrance/refus:** en général, si les critères de brevetabilité ne sont pas remplis, le déposant a la possibilité de modifier sa demande. Si la procédure d'examen débouche sur un résultat positif, le brevet est octroyé et l'office délivre un certificat de délivrance. Dans le cas contraire, la demande de brevet est rejetée.
- **Opposition:** de nombreux offices de brevets permettent aux tiers de s'opposer à des brevets délivrés dans un délai déterminé, au motif qu'en fait la demande ne remplit pas les conditions de brevetabilité. Dans certains pays, les tiers disposent également d'un certain délai pour présenter des observations et former des oppositions avant la délivrance.
- **Recours:** d'une manière générale, les décisions de délivrer ou de refuser de délivrer un brevet et les décisions des chambres sont susceptibles de recours devant un organe administratif ou judiciaire.

Figure 1 Procédure de délivrance des brevets



Divulgation

La deuxième grande fonction du système des brevets est la divulgation: un brevet permet au public d'accéder aux informations sur les nouvelles technologies afin de stimuler l'innovation et de contribuer à la croissance économique.

Bien qu'un brevet confère une protection territoriale ne couvrant que le territoire du pays dans lequel le brevet a été délivré, les informations contenues dans un document de brevet ont un caractère mondial. Ces informations peuvent être divulguées à toute personne ou organisation dans le monde, permettant ainsi à quiconque d'acquérir et d'exploiter ces connaissances.

►► Pourquoi utiliser l'information en matière de brevets?

L'information en matière de brevets constitue une ressource importante pour les chercheurs et les inventeurs, les chefs d'entreprise et les entreprises commerciales, ainsi que les conseils en brevets. Elle peut aider les utilisateurs à:

- éviter de faire plusieurs fois le même travail sur le plan de la recherche et du développement;
- déterminer la brevetabilité de leurs inventions;
- éviter de porter atteinte aux brevets de tiers;
- estimer la valeur de leurs brevets ou des brevets d'autres inventeurs;
- exploiter les technologies figurant dans des demandes de brevet qui n'ont jamais été acceptées, dans des brevets qui ne sont pas valables dans certains pays ou dans des brevets qui ne produisent plus leurs effets;
- comprendre les activités novatrices et l'orientation future des concurrents commerciaux;
- améliorer la planification des décisions commerciales telles que la concession de licences, la conclusion de partenariats technologiques et les fusions et acquisitions;
- définir les principales tendances dans des domaines techniques particuliers présentant un intérêt général, tels que ceux qui ont trait à la santé ou à l'environnement, et fournir une base à la planification des politiques à mener.

►► Quelles informations contient un document de brevet?

L'information en matière de brevets comprend toute information qui a déjà été publiée dans un document de brevet ou qui peut être tirée de l'analyse de statistiques relatives aux brevets. Elle comprend:

- **les informations techniques** tirées de la description et des dessins de l'invention;
- **les informations juridiques** tirées des revendications définissant la portée du brevet et de la situation juridique du brevet;
- **les informations d'ordre commercial** tirées des données de référence relatives à l'inventeur, à la date de dépôt, au pays d'origine, etc.;

- des **informations pertinentes relatives à la politique des pouvoirs publics**, tirées de l'analyse de l'évolution des dépôts et destinées à être utilisées par les responsables de l'élaboration des politiques, par exemple dans le cadre de la stratégie industrielle d'un pays.

En particulier, l'information en matière de brevets comprend les éléments ci-après.

- **Déposant**: nom de la personne physique ou de la société qui demande la protection d'une invention précise.
- **Inventeur**: nom de la ou des personnes physiques qui ont inventé la nouvelle technologie et mis au point l'invention.
- **Description**: explication claire et concise des technologies existantes connues en rapport avec la nouvelle invention et explication de la façon dont cette invention pourrait être exploitée pour résoudre les problèmes qui ne sont pas traités par les technologies existantes; des réalisations particulières de la nouvelle technologie sont aussi généralement indiquées.
- **Revendications**: définition juridique de l'objet pour lequel la protection est demandée ou octroyée; chaque revendication est rédigée sous la forme d'une phrase unique dans un style juridique, qui définit l'invention et ses caractéristiques techniques; les revendications doivent être claires et concises et se fonder entièrement sur la description.
- **Dépôt prioritaire**: premier dépôt original sur la base duquel d'autres dépôts nationaux, régionaux ou internationaux successifs peuvent être effectués dans le délai de priorité d'une année¹.
- **Date de priorité**: date du premier dépôt à partir de laquelle est calculé le délai de priorité d'une année applicable à l'égard d'autres demandes.
- **Date de dépôt**: date de dépôt d'une demande de brevet individuelle auprès d'un office des brevets donné.
- **États désignés**: pays auxquels les droits peuvent être étendus si la demande a un caractère régional ou international.
- **Situation juridique**: indique si le brevet a été délivré ou pas; s'il a été délivré, indique les pays ou régions dans lesquels le brevet a été délivré et précise s'il est toujours valable, s'il a expiré ou s'il a été invalidé dans un pays ou une région donné.

¹ Un groupe de demandes fondées sur une demande unique telle que décrite ci-dessus est désigné par le terme "famille de brevets". La définition des membres d'une famille de brevets n'indiquera pas seulement les pays ou régions dans lesquels la protection par brevet est demandée par le déposant, mais dévoilera aussi les traductions de la demande dans les différentes langues.

- **Citation et références:** certains documents de brevet contiennent aussi des références à des informations technologiques connexes découvertes par le déposant ou un examinateur de brevets au cours de la procédure de délivrance des brevets; ces références et citations visent des documents de brevet et d'autres documents.
- **Données bibliographiques:** expression désignant les diverses données qui figurent généralement sur la première page d'un document de brevet ou des demandes correspondantes et qui peuvent comprendre les données d'identification du document, les données relatives au dépôt national, à la priorité, à la publication et au classement, ainsi que d'autres données concises se rapportant au contenu technique du document.
- **Codes relatifs au type de document:** utilisés pour distinguer les documents de brevet publiés en fonction de leur type et de leur situation (voir la norme ST.16 de l'OMPI); par exemple, en ce qui concerne les demandes internationales de brevet publiées en vertu du PCT, le code A1 désigne une demande publiée complète avec un rapport de recherche internationale, tandis que le code A2 désigne une demande publiée sans rapport de recherche internationale et le code A3 un rapport de recherche internationale publié séparément de la demande.
- **Codes INID** ("identification numérique internationalement agréée en matière de données bibliographiques"): identifient les différents éléments des données bibliographiques (voir la norme ST.9 de l'OMPI); par exemple le code 11 correspond au numéro du brevet et le code 54 au titre de l'invention; la liste complète des codes INID figure à l'adresse: www.wipo.int/standards/fr/pdf/03-09-01.pdf#INID.
- **Codes de pays:** indiquent les différents pays à l'aide d'un code de pays unique à deux lettres (voir la norme ST.3 de l'OMPI); par exemple, le code "WO" désigne le Bureau international de l'OMPI; une liste des codes de pays figure dans la norme ST.3 de l'OMPI, accessible sur le site Web de l'OMPI.

Figure 2 Exemple de page de couverture d'une demande de brevet

(12) DEMANDE INTERNATIONALE PUBLIÉE EN VERTU DU TRAITÉ DE COOPÉRATION
EN MATIÈRE DE BREVETS (PCT)

(19) Organisation Mondiale de la Propriété
Intellectuelle
Bureau international

(43) Date de la publication internationale
15 mars 2007 (15.03.2007)

(10) Numéro de publication internationale
WO 2007/029057 A1

(51) Classification internationale des brevets :
G09B 23/26 (2006.01)

(21) Numéro de la demande internationale :
PCT/IB2006/000814

(22) Date de dépôt international : 23 mars 2006 (23.03.2006)

(25) Langue de dépôt : français

(26) Langue de publication : français

(30) Données relatives à la priorité :
1200500327 6 septembre 2005 (06.09.2005) OA

(71) Déposant et
(72) Inventeur : GALLEDOU, Bocar, Sally [SN/SN]; 10. cité
douane Terme-Sud Ouakam, BP 5431 Fann, Dakar (SN).

(72) Inventeurs : GALLEDOU, Mama, Tacko; 10. cité
douane Terme-Sud Ouakam, BP 5431 Fann, Dakar (SN).

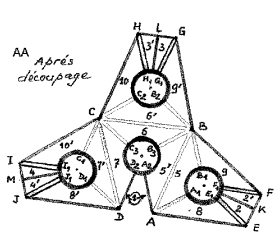
(81) États désignés (sauf indication contraire, pour tout titre
de protection nationale disponible) : AE, AG, AL, AM, AT,
AU, AZ, BA, BB, BG, BR, BW, BY, BZ, CA, CH, CN, CO,
CR, CU, CZ, DE, DK, DM, DZ, EC, EE, EG, ES, FI, GB,
GD, GE, GH, GM, GR, HU, ID, IL, IN, IS, JP, KE, KG,
KM, KN, KP, KR, KZ, LC, LK, LR, LS, LT, LU, LV, LY,
MA, MD, MG, MK, MN, MW, MX, MZ, NA, NG, NI, NO,
NZ, OM, PG, PH, PL, PT, RO, RU, SC, SD, SE, SG, SK,
SL, SM, SY, TD, TM, TN, TR, TT, TZ, UA, UG, US, UZ,
VC, VN, YU, ZA, ZM, ZW.

(84) États désignés (sauf indication contraire, pour tout titre
de protection régionale disponible) : ARIPO (BW, GH,
[Suite sur la page suivante])

(54) Title: DIDACTIC METHOD FOR CONSTRUCTING MATRICES DESIGNED FOR SPATIAL REPRESENTATION OF
MOLECULES

(54) Titre : PROCÉDE DIDACTIQUE DE CONSTRUCTION DE MATRICES DESTINÉES A LA REPRESENTATION DE MO-
LECULES DANS L'ESPACE

AA
Après
découpage



AA...AFTER CUTTING OUT

(57) Abstract: The invention concerns a didactic method for constructing matrices designed for spatial representation of molecules via the UAM-UCAD Method (fig. 2, fig. 5 and fig. 9). To produce the various matrices, the user must be provided with base materials such as cardboard paper mache as support to the prior tracing of the outlines of the matrix, expanded polystyrene, used to represent the spherical module of the atom, wooden, iron or synthetic material rods which will represent the links between the atoms. Provided with said materials, the user can easily produce the matrices corresponding to the different hybridizing states: sp, sp², sp³ and then represent the molecules in space in exploded molecular models.

[Suite sur la page suivante]

WO 2007/029057 A1

►► Où trouver l'information en matière de brevets?

L'information en matière de brevets est mise à la disposition du public dans toute une gamme de bases de données. Chaque base de données couvre une série particulière de documents de brevet. À l'heure actuelle, aucune base de données ne couvre totalement l'ensemble des documents de brevet publiés au niveau mondial depuis l'entrée en vigueur du système. Vous devrez donc peut-être consulter de multiples bases de données pour trouver les documents de brevet correspondants à ce que vous cherchez et y accéder. De nombreux offices nationaux et régionaux de brevets proposent un accès gratuit en ligne à leur propre collection de brevets ainsi qu'à certains documents de brevet provenant d'autres offices. Une liste complète des bases de données nationales sur les brevets est disponible à l'adresse:

http://www.wipo.int/patentscope/fr/national_databases.html.

L'OMPI offre gratuitement un accès en ligne à toutes les demandes internationales de brevet déposées en vertu du PCT² et aux documents connexes, ainsi qu'aux collections de brevets des offices nationaux et régionaux, via son service de recherche PATENTSCOPE: <https://patentscope.wipo.int/search/fr/>.

Un certain nombre de fournisseurs commerciaux et de fournisseurs sans but lucratif proposent aussi d'accéder gratuitement en ligne à des bases de données d'information en matière de brevets. Certains fournisseurs commerciaux ont mis en place des services à valeur ajoutée donnant accès contre paiement d'une taxe à des traductions, à des informations relatives aux brevets et à un classement supplémentaire automatique, par exemple par structures et réactions chimiques ou par séquences biologiques.

Il existe des services de recherche spécialisés qui proposent d'effectuer des recherches sur l'état de la technique au nom de déposants potentiels de demandes de brevet et qui peuvent être utiles si une recherche initiale ne produit pas les résultats souhaités. Une liste complète des fournisseurs de services relatifs aux brevets est disponible à l'adresse: www.piug.org/vendors.php.

² Pour de plus amples informations sur le Traité de coopération en matière de brevets, veuillez consulter la page Web suivante: www.wipo.int/pct/fr/treaty/about.htm.

►► **Quelles stratégies peuvent être employées pour rechercher de l'information en matière de brevets?**

Une recherche dans les documents de brevet permet de trouver des informations sur les progrès réalisés dans tout un éventail de secteurs techniques. En fait, dans certains domaines techniques, les faits nouveaux sont initialement et parfois exclusivement rapportés dans des documents de brevet. Cependant, il est essentiel de garder à l'esprit les limites des données sur lesquelles porte la recherche effectuée. Aucune source de données ne couvre l'ensemble des informations technologiques disponibles, ni même l'ensemble des informations disponibles en matière de brevets. Les informations peuvent être limitées sur le plan des dates ou des pays pour lesquels il existe des données ou en ce qui concerne les mécanismes de recherche proposés.

Une recherche bien menée dans les documents de brevet et d'autres sources d'information technologique nécessite souvent une bonne connaissance du domaine technique auquel l'invention se rattache. Il est nécessaire de connaître la terminologie et les questions propres au domaine pour définir des critères de recherche appropriés.

Ci-après figurent des critères de recherche qui peuvent être utilisés pour trouver les brevets pertinents:

- mots clés
- classification des brevets
- dates (par exemple, date de priorité, date de la demande, date de la publication, date de la délivrance)
- référence du brevet ou numéros d'identification (numéro de demande, numéro de publication, numéro de brevet)
- noms des déposants ou cessionnaires ou des inventeurs

Les critères acceptés par les différents services de recherche peuvent varier. Selon les services, les documents de brevet peuvent faire l'objet d'une recherche en application d'une gamme de critères plus large ou plus restreinte.

Les parties des documents de brevet pouvant faire l'objet d'une recherche à l'aide des critères précités peuvent aussi varier d'un service de recherche à l'autre. La plupart des services autorisent les utilisateurs à effectuer des recherches dans les données bibliographiques et les données de la page de couverture, soit toutes les données figurant dans une demande de brevet à l'exception de la description et des revendications. Certains services de recherche, notamment le service PATENTSCOPE de l'OMPI, autorisent les recherches en texte intégral, y compris dans la description et les revendications. L'éventail de données consultables peut aussi être plus restreint pour les documents de brevet plus anciens. Par exemple, dans certains cas ces documents ne peuvent faire l'objet d'une recherche qu'à partir de leur titre ou du numéro de référence du brevet.

Nota bene!

Intervalle entre le dépôt et la publication. Le délai qui sépare la date de dépôt et la date de publication est de 18 mois. Cependant, lorsqu'un brevet est délivré, son titulaire est autorisé à empêcher les tiers d'exploiter à des fins commerciales la technologie visée à compter de la **date de dépôt**. Afin de réduire le risque d'atteinte aux droits d'un tiers, les documents de brevet dans le pays ou la région concerné font l'objet d'un suivi pour repérer les derniers documents de brevet publiés.



Certains services de recherche vous permettent d'exploiter les systèmes de notification tels que les flux RSS pour suivre les progrès technologiques dans un domaine technique précis.

Recherche par mots clés

Les bases de données d'information en matière de brevets peuvent généralement être consultées à l'aide de mots clés qui décrivent la technologie ou le problème que celle-ci est censée résoudre.

Les outils ci-après peuvent être utilisés pour cibler efficacement les recherches:

- **Opérateurs analytiques (opérateurs booléens).** Les mots clés peuvent être associés ou exclus à l'aide d'opérateurs dits "booléens" tels que "AND", "ANDNOT" (ou simplement "NOT"), "OR", "XOR" et "NEAR", par exemple:

tennis AND balle	→	documents contenant à la fois les mots “tennis” et “balle”
tennis ANDNOT balle	→	documents contenant le mot “tennis” mais pas le mot “balle”
tennis OR balle	→	documents contenant le mot “tennis” ou le mot “balle” ou les deux
tennis XOR balle	→	documents contenant le mot “tennis” ou le mot “balle” mais pas les deux
tennis NEAR balle	→	documents contenant à la fois le mot “tennis” et le mot “balle” dans une chaîne contenant un certain nombre de mots ³

L'opérateur “NEAR” peut être utile pour autoriser des variations concernant des membres de phrase contenant deux termes (par exemple, “découpage de métal”, “métal découpé”, “découpage à travers le métal”), mais aussi pour exclure les documents dans lesquels les termes apparaissent sans rapport entre eux, ce qui peut arriver lorsqu'on utilise l'opérateur “AND”.

- **Troncature.** Les mots peuvent être tronqués, c'est-à-dire raccourcis à leur racine primaire en réduisant leur longueur à l'aide d'un opérateur appelé joker, généralement un astérisque (*), un point d'interrogation (?), le signe du dollar (\$) ou le signe pourcentage (%), afin d'étendre la portée de la recherche, par exemple:

elect* →	tous les documents contenant des mots fondés sur la racine du mot “élect”, par exemple “électricité”, “électrique”, “électron” (mais contenant aussi des mots tels qu’“élection”, “électoral”, etc. qui ne sont peut-être pas pertinents pour une recherche donnée, par exemple une recherche de technologie fondée sur l'électricité)
----------	--

Certains services de recherche autorisent la troncature à droite et à gauche mais bon nombre d'autres services, comme le service de recherche PATENTSCOPE de l'OMPI, n'autorisent que la troncature à droite. Certains services de recherche considèrent tous les termes de recherche comme des racines sans qu'il soit nécessaire d'utiliser des jokers.

³ Dans le service de recherche PATENTSCOPE de l'OMPI, la chaîne de mots dans laquelle doivent se trouver les termes recherchés reliés par l'opérateur NEAR s'étend par défaut à cinq mots. Une chaîne définie en fonction de l'utilisateur peut être précisée par l'ajout du signe tilde (-) et du nombre souhaité après l'opérateur NEAR (par exemple, “tennis balle”~ 10).

- **Emboîtement.** L'emboîtement vise l'utilisation de parenthèses permettant d'organiser des requêtes pour corriger une syntaxe de recherche pouvant prêter à confusion, par exemple:

balle OR raquette AND tennis →	deux résultats de recherche potentiels à trouver
raquette OR (balle AND tennis) →	documents contenant les mots "balle" et "tennis" ou le mot "raquette"
(balle OR raquette) AND tennis →	mot "balle" ou le mot "raquette" et le mot "tennis"

L'ordre par défaut dans lequel les différents opérateurs fonctionnent en l'absence de parenthèses peut varier d'un service de recherche à l'autre. L'emboîtement doit donc être utilisé lorsqu'on combine plusieurs opérateurs booléens pour s'assurer qu'une recherche a été effectuée conformément aux attentes.

- **Locutions.** Lorsque vous encadrez un groupe de mots avec des guillemets (" "), tout ce qui se trouve entre les guillemets est considéré comme constituant un terme de recherche unique. Cela vous permet d'effectuer une recherche sur une locution contenant plusieurs mots au lieu d'indiquer chaque mot comme un terme distinct, par exemple:

balle de tennis →	documents contenant à la fois les mots "balle", "de" et "tennis" (souvent considéré par défaut comme une clause "AND")
"balle de tennis" →	documents contenant la locution "balle de tennis"

Nota bene!

Langues multiples. La documentation en matière de brevets existe dans un certain nombre de langues. Il faut en tenir compte lorsqu'on effectue des recherches. Par exemple, les demandes internationales de brevet déposées en vertu du Traité de coopération en matière de brevets (PCT) doivent contenir le titre et l'abrégé en français et en anglais, mais d'autres parties de la demande (par exemple, la description et les revendications) peuvent exister dans un certain nombre d'autres langues. Par conséquent, une recherche effectuée à l'aide de termes anglais ne peut donner des résultats que dans le texte anglais. Certains termes peuvent exister dans plusieurs langues mais ont une signification différente dans chacune d'entre elles. Par exemple, le terme français "vent" signifie une ouverture ou un orifice de sortie en anglais.

Faute d'orthographe. En dépit des mécanismes de contrôle de la qualité introduits dans le processus de délivrance des brevets, les termes peuvent ne pas toujours être bien orthographiés.

Synonymes ou noms scientifiques. Les technologies peuvent souvent être décrites à l'aide d'une série de différents termes techniques ou courants.



Chercher des synonymes (par exemple, à l'aide de dictionnaires techniques spécialisés) et tenter de trouver une notion générale essentielle à l'invention (caractéristique technique essentielle ou élément technique fondamental). Les mots clés ainsi repérés peuvent être associés à l'aide des outils de recherche décrits ci-dessus (opérateurs booléens, troncature et emboîtement).

Recherche en fonction de la classification des brevets

Tous les documents de brevet sont classés individuellement à l'aide d'un système normalisé qui définit le ou les groupes de technologie auxquels se rattache l'innovation décrite dans le document. Ces systèmes de classement sont indépendants de la langue et de la terminologie et sont appliqués aux documents relatifs aux brevets par des examinateurs de brevets professionnels. Ainsi, la recherche de documents de brevet grâce au classement des brevets peut permettre d'éviter certains pièges liés à la recherche par mots clés uniquement.

Le système de la classification internationale des brevets (CIB) est largement utilisé. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet à l'adresse: www.wipo.int/classifications/ipc/fr.

Le système de la CIB couvre presque tous les domaines technologiques imaginables. La CIB fait régulièrement l'objet de révisions visant à améliorer le système et à prendre en considération.

les progrès techniques. Dans sa dernière version, elle divise la technique en près de 70 000 domaines ou groupes, chacun décrivant une technologie spécifique et étant assorti d'un "symbole de classement" composé d'une série de chiffres et de lettres. Les symboles de la CIB figurent généralement dans les données bibliographiques contenues dans les documents de brevet publiés.

Le système de la CIB est organisé par niveaux hiérarchiques, du plus haut au plus bas. Il contient des sections, des classes, des sous-classes et des groupes (groupes principaux et sous-groupes). À chaque section correspondent un titre et un code lettre spécifique, comme suit:

A	Nécessités courantes de la vie
B	Techniques industrielles diverses; Transports
C	Chimie; Métallurgie
D	Textiles; Papier
E	Constructions fixes
F	Mécanique; Éclairage; Chauffage; Armement; Sautage
G	Physique
H	Électricité

De la section (niveau hiérarchique le plus élevé) au sous-groupe (niveau hiérarchique le plus bas), le code "C21B 7/10" peut, par exemple, être divisé de la façon suivante:

- ➔ Section C: Chimie; Métallurgie
- ➔ Classe C21: Métallurgie du fer
- ➔ Sous-classe C21B: Fabrication du fer ou de l'acier
- ➔ Groupe principal C21B 7/00: Hauts fourneaux
- ➔ Sous-groupe C21B 7/10: Refroidissement; Dispositifs à cet effet

Une recherche effectuée, par exemple, à l'aide de la sous-classe C21B fera apparaître tous les fichiers classés dans le groupe principal C21B 7/00 et dans les groupes principaux C21B 3/00, C21B 5/00 et suivants.

Les sous-groupes sont ensuite divisés en sous-groupes dont le titre est précédé d'un ou plusieurs points selon leur position hiérarchique. Un sous-groupe contenant un certain nombre de points constitue une subdivision du sous-groupe précédé d'un point de moins qui est immédiatement supérieur. Dans l'exemple ci-dessous, les sous-groupes C02F 1/461 et C02F 1/469 (niveaux à deux points) représentent des subdivisions du sous-groupe C02F 1/46 (niveau à un point).

Figure 3 Niveaux à points de la CIB

CC2F 1143	- Dispositifs pour séparer ou enlever les substances grasses ou huileuses, ou les matières flottantes similaires (nettoyage de la surface en pleine eau, ou moyens pour la maintenir) exemple de mazout ou de produits similaires E02B 15/04; dispositifs dans les égouts pour séparer les matières liquides ou solides des eaux E02F 5/14, p. ex. pour l'ultraabon dans des conduits menant au collecteur E02F 5/15) [3,5]
CC2F 1142	- par échange d'ions [01J] [3]
CC2F 1144	- par dialyse, osmose ou osmose inverse [3]
CC2F 1145	- par des procédés électrochimiques [3,5]
CC2F 1149.1	- - par électrolyse [5]
CC2F 1143.3	- - - par électrocoagulation [5]
CC2F 1143.5	- - - par électroflotation [5]
CC2F 1143.7	- - - par désinfection électrochimique [5]
CC2F 1143.9	- - - par séparation électrochimique, p. ex. par électro-osmose, électrodialyse, électrophorèse [5]
CC2F 1143	- au moyen de champs magnétiques ou électriques (CC2F 1146 a priorité) [3]
CC2F 1150	- par adsorption ou emploi d'un germicide, ou par traitement agglomérant (CC2F 1146 a priorité) [3,5]
CC2F 1152	- par floculation ou précipitation d'impuretés en suspension [3]
CC2F 1154	- - utilisant des produits organiques [3]
CC2F 1155	- - - Composés macromoléculaires [3]

Afin d'identifier les symboles de la CIB correspondants, vous pouvez effectuer une recherche par mots clés dans la classification sur le site Web de l'OMPI, à l'adresse: <http://web2.wipo.int/classifications/ipc/ipcpub/#lang=fr&menulang=FR&refresh=page> à l'aide de la fonction STATS. En entrant des mots clés dans le système, vous obtiendrez une liste des symboles de la CIB pouvant correspondre aux termes concernés.

Il existe d'autres systèmes de classification importants utilisés par les offices de brevets, notamment les suivants:

- le système de la classification coopérative des brevets (CPC), mis au point conjointement par l'Office européen des brevets (OEB) et l'Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique, qui est fondé sur la CIB puis divisé en sous-groupes spécifiques;
- le système File Index (FI) utilisé par l'Office japonais des brevets, fondé sur la CIB et comprenant des subdivisions et des éléments de classement supplémentaires ("F-terms") servant à indiquer des techniques ou aspects particuliers d'une invention.

Nota bene!

Retard dans la reclassification de la CIB. La CIB fait régulièrement l'objet de révisions visant à prendre en considération les progrès techniques. Les demandes de brevet publiées après la date d'entrée en vigueur d'une nouvelle version de la CIB portent généralement les codes de la dernière édition, mais certains documents de brevet plus anciens peuvent ne pas être reclassés immédiatement (ou ne pas être reclassés du tout) et peuvent donc n'être localisés qu'à l'aide de symboles de la CIB provenant de versions antérieures de la classification ou d'autres méthodes de recherche (non fondées sur la CIB).

Recherche par numéro/date

Les documents de brevet se voient attribuer des numéros d'identification uniques à chaque stade de la procédure de délivrance des brevets, à savoir:

- un numéro de demande;
- un numéro de publication; et
- un numéro de brevet, si le brevet est délivré par une administration nationale ou régionale compétente.

Les documents de brevet contiennent aussi des dates essentielles telles que:

- la date de dépôt;
- la date de publication; et
- la date de priorité (date de dépôt de la demande de brevet sur la base de laquelle la priorité est revendiquée).

Lorsque les brevets sont délivrés, la date de délivrance est indiquée sur les demandes nationales ou régionales de brevet. Les demandes internationales de brevet qui entrent dans la phase nationale se voient attribuer un numéro de demande nationale et une date d'entrée dans la phase nationale et sont ultérieurement assorties d'indications concernant la délivrance éventuelle du brevet, le refus ou le retrait de la demande.

Les documents de brevet peuvent être retrouvés à l'aide des numéros d'identification et des dates clés qui leur sont attribués. Certains services de recherche encouragent l'utilisation d'opérateurs fonctionnant avec des fourchettes afin de limiter la recherche en champs numériques, y compris les champs de date. Parmi les opérateurs fréquents utilisant des fourchettes, on trouve les suivants: supérieur à (>), inférieur à (<), supérieur ou égal à (>=), inférieur ou égal à (<=) et non équivalent à (<>). Le service de recherche PATENTSCOPE de l'OMPI utilise des crochets et l'opérateur TO [...TO...] pour indiquer une fourchette de dates, par exemple:

DP: [20070908 TO 20071231]	→	documents ayant une date de publication (DP) située entre le 8 septembre 2007 et le 31 décembre 2007
----------------------------	---	---

Le service de recherche PATENTSCOPE de l'OMPI accepte toute une gamme de formats de date, notamment les suivants:

YYYY	p. ex.: DP: 2000
YYYYMM	p. ex.: DP: 200002
MM.YYYY	p.ex.: DP: 02.2000
YYYYMMDD	p. ex.: DP: 19981201
DD.MM.YY ou DD.MM.YYYY	p. ex.: DP: 01.12.97 ou 01.12.1997
DD/MM/YY ou DD/MM/YYYY	p. ex.: DP: 01/12/97 ou 01/12/1997
DD-MM-YY ou DD-MM-YYYY	p. ex.: DP: 01-12-97 ou 01-12-1997

Nota bene!

Diversité des formats de numéro et de date. Les formats de numéro et de date peuvent varier d'une base de données à l'autre. Les numéros d'identification des brevets peuvent avoir des longueurs différentes et contenir des codes de pays, des codes de région, des codes lettres indiquant le type de protection, des zéros, des espaces, des caractères spéciaux (barres obliques, virgules, points, etc.) et des codes de type de document. Chaque office de brevets détermine le format de numéro à utiliser pour les documents de brevet qu'il publie, qui peut en fait être modifié lorsque les offices changent leurs pratiques de numérotation ou à la suite de changements d'ordre législatif. Certaines bases de données conservent les numéros de référence des brevets dans le format dans lequel ils ont été établis par les offices ayant délivré les brevets. Cependant, les bases de données qui adaptent les numéros de référence des brevets selon leur propre format particulier sont nombreuses, en particulier parmi celles qui contiennent des documents de brevet provenant de plusieurs offices de brevets.

Par exemple, une demande de brevet publiée par l'Office italien des brevets et des marques se voit attribuer le numéro de publication MO2006A000199 (composé d'un code de région, de l'année, d'un code lettre indiquant le type de protection et d'un numéro de série comprenant trois zéros), mais elle est enregistrée dans le portail de recherche Espacenet sous le numéro de publication IT2006MO00199 (obtenu en ajoutant un code de pays et en supprimant le code lettre indiquant le type de protection et un zéro dans le numéro de série).



La norme ST.10/C de l'OMPI, disponible à l'adresse www.wipo.int/standards/fr/pdf/03-10-c.pdf, propose une méthode permettant d'abrégé les numéros de référence des brevets. Cependant, en l'absence d'une norme universellement appliquée pour les formats de numéro et de date, il est indispensable de se reporter à la documentation relative à la base de données pour obtenir des résultats de recherche satisfaisants.

Recherche à partir du nom du déposant ou cessionnaire ou du nom de l'inventeur

Il est possible d'obtenir des informations sur les activités menées dans le domaine des brevets par des personnes, des sociétés ou des organisations spécifiques en effectuant des recherches dans les documents de brevet à partir de noms. On peut employer à cet effet les techniques décrites dans la section relative à la recherche par mots clés (opérateurs analytiques, troncature, emboîtement et locutions).

Nota bene!

Diversité de noms. Il n'est pas inhabituel qu'un même déposant apparaisse sous plusieurs noms dans les documents de brevet. Le nom peut être simplement mal orthographié ou abrégé (p. ex. "Limited" ou "Ltd."), ou bien il peut évoluer avec le temps (p. ex., "International Harvester" a été rebaptisé "Navistar International Corporation" en 1986).

Recherche dans des champs de données spécifiques

Il est souvent préférable de rechercher des mots, des numéros ou des combinaisons de mots et de numéros dans un champ de données particulier plutôt que dans l'ensemble du document. Par exemple, un utilisateur pourrait souhaiter effectuer une recherche sur un mot clé donné uniquement dans le titre ou l'abrégé d'une collection de documents de brevet.

Dans certains services de recherche, les éléments de recherche peuvent être saisis dans différents champs de recherche préétablis.

Figure 4 Recherche par combinaison de champs dans PATENTSCOPE

The screenshot shows a 'Field Combination' window in the PatentSCOPE search interface. It features a list of search fields on the left, each with a dropdown menu and a search button. The fields include: First Page, WIPO Publication Number, Application Number, Publication Date, English Title, English Abstract, Applicant Name, International Class, Inventor Name, Office Code, English Description, English Claims, Licensing availability, and Inventor Name. Below the list, there are options for 'Is Empty' (Yes/No), 'Language' (English), 'Start' (checked), 'Official' (All), and a 'Specify' button. At the bottom, there are checkboxes for 'All', 'ECLA', 'ABNA', 'AFRPO', 'Kerby', 'Morocco', 'South Africa', 'Americas', 'United States of America', 'Canada', and 'LATENT'.

D'autres services de recherche offrent aux utilisateurs une plus grande souplesse dans l'organisation des recherches grâce à l'utilisation de codes de champ. Les codes de champ définissent uniquement un champ de données particulier dans un document et figurent devant les éléments de recherche (mots clés, etc.), généralement séparés d'eux par une barre oblique (/) ou un signe deux points (:). Les codes de champ varient entre les services de recherche et doivent être tirés des directives fournies par chaque service de recherche. Les éléments de recherche qui ne sont pas précédés par des codes de champ sont recherchés dans tous les champs de données.

Par exemple, dans l'interface de recherche avancée du service de recherche PATENTSCOPE de l'OMPI, le code de champ "DE" correspond au champ "Description".

semi-conducteur	➔	documents contenant le mot "semi-conducteur" dans un champ de données
DE/semi-conducteur	➔	documents contenant le mot "semi-conducteur" dans le champ de données "Description"

La première recherche indiquerait toutes les demandes de brevet contenant le mot "semi-conducteur", y compris les documents dans lesquels ce mot n'apparaît pas dans le champ "Description". Toutes les demandes de brevet déposées par la société Freescale Semiconductor figureraient donc aussi dans les résultats, même les demandes n'ayant en fait aucun lien avec la technologie des semi-conducteurs, car le mot "semi-conducteur" apparaîtrait dans le champ "Nom du déposant".

Utilisation de citations et des renseignements relatifs aux références citées

Les demandes de brevet contiennent souvent des renvois à des documents de brevet antérieurs (par exemple, demandes de brevet ou brevets délivrés) ou à des informations publiées dans des revues scientifiques ou techniques (par exemple, revues ou manuels), notamment dans la description de la demande. En outre, dans le cadre de la procédure d'obtention des brevets, les examinateurs de demandes de brevet établissent des rapports dans lesquels ils peuvent citer des documents de brevet ou d'autres documents décrivant des solutions techniques analogues ou étroitement liées à celle pour laquelle un brevet est demandé. Ces rapports sont mis à la disposition du public par certains offices de brevets. Les citations figurant dans les documents de brevet peuvent servir à recenser les documents supplémentaires relatifs à la technique faisant l'objet de recherches ou contribuer à découvrir d'autres critères de recherche.

Une norme couramment utilisée pour le classement des documents cités par les examinateurs de demandes de brevet dans leur rapport de recherche prévoit plusieurs catégories de documents, les plus répandus étant les suivantes:

- **Catégorie X:** document qui, pris isolément, anticipe l'invention revendiquée, le résultat étant que l'invention revendiquée ne peut pas être considérée comme nouvelle, ni comme impliquant une activité inventive;
- **Catégorie Y:** document qui, en association avec un ou plusieurs autres documents, anticipe l'invention revendiquée dans la mesure où cette combinaison peut être considérée comme évidente pour une personne du métier;
- **Catégorie A:** document contenant des informations techniques de base sur l'invention revendiquée.

L'exemple ci-dessous indique la façon dont ces différentes catégories sont utilisées.

Figure 5 Extrait d'un rapport de recherche internationale

INTERNATIONAL SEARCH REPORT		International Application No. PCT/AT 02/00172
A. CLASSIFICATION OF SUBJECT MATTER IPC 7 B62M3/08 <small>According to International Patent Classification (IPC) or to both national classification and IPC</small>		
B. PUBLICATIONS SEARCHED <small>Multiple documents searched (classification system followed by classification symbols)</small> IPC 7 B62M <small>Documentation searched other than minimum documentation to the extent that such documents are included in the fields searched</small> <small>Electronic data base consulted during the international search (name of data base and, where practical, search terms used)</small> EPO-Internal, WPI Data, PAJ		
C. DOCUMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT		
Category *	Class of document, with indication, where appropriate, of the relevant passages	Relevant to claim No.
X	FR 516 494 A (DANEL FRANCOIS-LEOPOLD-AUG) 19 April 1921 (1921-04-19) abstract; figures	1
Y	US 5 628 710 A (HERVIE DANA P) 13 May 1997 (1997-05-13) abstract; figures	4
Y	FR 2 753 953 A (FRECHAUT JEAN) 3 April 1998 (1998-04-03) abstract; figures	1
X	WO 00 68067 A (BADARNEH ZIAD) 16 November 2000 (2000-11-16) abstract; figures	1,4,5
A		
<input type="checkbox"/> Further documents are listed in the continuation of box C. <input checked="" type="checkbox"/> Patent family members are listed in annex.		
<small>* Special categories of cited documents:</small>		
<small>"X" document defining the general state of the art which is not considered to be of particular relevance</small>		
<small>"Y" earlier document but published on or after the international filing date</small>		
<small>"Z" document which may bear doubt on priority (double) or which is cited to establish the publication date of another citation or other specific reason (as specified)</small>		
<small>"O" document relating to an oral disclosure, use, exhibition or other means</small>		
<small>"P" document published prior to the international filing date but later than the priority date claimed</small>		
<small>"I" later document published after the international filing date or which does not fit in exactly with the above but that it is understood the principle of priority underlying the invention</small>		
<small>"F" document of particular relevance: the claimed invention cannot be considered novel or cannot be considered to involve an inventive step when the document is considered together with the document in issue</small>		
<small>"A" document of particular relevance: the claimed invention cannot be considered to involve an inventive step when the document is considered with one or more other such documents, such combination being obvious to a person skilled in the art.</small>		
<small>"E" document member of the same patent family</small>		
Date of the actual completion of the international search	Date of mailing of the international search report	
10 September 2002	17/09/2002	
Name and mailing address of the ISA	Authorized officer	

Pour de plus amples renseignements sur le système de classification des documents cités, voir l'adresse

www.wipo.int/standards/fr/pdf/03-14-01.pdf

Pratiques recommandées aux fins de la recherche dans la documentation en matière de brevets

Les recherches les plus efficaces exploitent toutes les possibilités de recherche exposées ci-dessus, en utilisant et en combinant les mots clés, les symboles de la CIB, des séries de numéros ou de dates, selon ce que permet le service de recherche utilisé.

Pour que les recherches dans la documentation en matière de brevets soient efficaces, il faut procéder par étape, passant d'une recherche initiale vaste à une recherche de plus en plus ciblée. Si d'emblée vous optez pour un large spectre, vous pourrez découvrir des résultats de recherche inattendus – mais néanmoins potentiellement intéressants –, ainsi que recenser des critères de recherche supplémentaires pour des recherches ultérieures. Toutefois, le nombre de résultats de recherche doit être modéré pour que chaque document puisse être examiné en détail.

À cette fin, les questions ci-après devraient être prises en considération dans l'élaboration d'une stratégie de recherche:

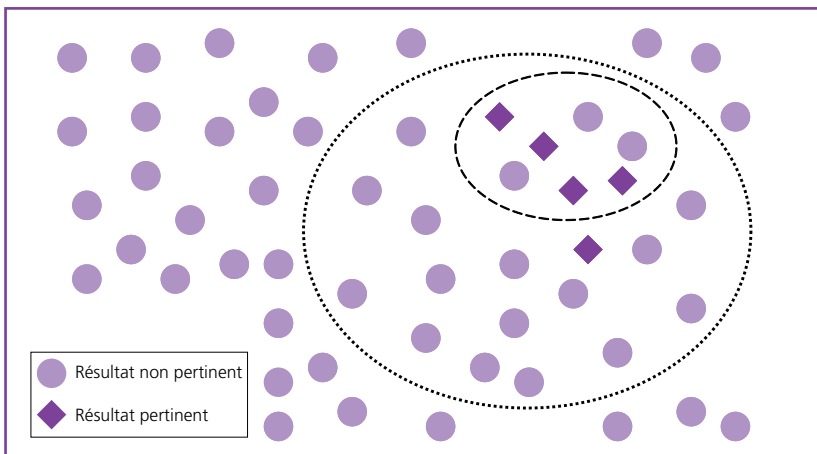
- **Termes de recherche généraux/termes de recherche spécifiques.** Les mots clés et les symboles de la CIB utilisés lors des premières étapes de la recherche devraient comprendre le vaste champ de la technique dont relève l'innovation en question. Par exemple: si vous cherchez des informations sur les diodes électroluminescentes, vous pouvez commencer par chercher à l'aide de mots clés, tels que "semi-conducteurs", ou par des symboles de la CIB tels que la sous-classe "H01L" (dispositifs à semi-conducteur), plutôt que le groupe "H01L 33/00 (dispositifs à semi-conducteur [...] spécifiquement adaptés pour l'émission de lumière).
- **Opérateurs de recherche inclusifs/exclusifs.** Certains opérateurs de recherche peuvent servir à élargir la portée de votre recherche (opérateurs inclusifs) tandis que d'autres peuvent servir à la réduire (opérateurs exclusifs).

Les opérateurs inclusifs sont, par exemple, "OR" et tout opérateur générique (puisque toutes les combinaisons de mots reposant sur le début du mot auquel un opérateur générique s'applique figurent dans les résultats).

Les *opérateurs exclusifs* sont, par exemple, “AND” puisque les résultats doivent contenir à la fois les termes et les expressions liés par cet opérateur et les guillemets, puisque les résultats doivent comprendre l’expression exacte entre guillemets.

Ainsi qu’il ressort du diagramme ci-dessous, restreindre la portée de la recherche devrait faire augmenter la proportion de documents pertinents figurant dans les résultats de la recherche, c’est-à-dire accroître la précision de la recherche. Toutefois, restreindre cette portée peut aussi faire diminuer le nombre de documents pertinents extraits, c’est-à-dire réduire le rappel de la recherche.

Figure 6 Précision de la recherche par rapport au taux de retour



Précision: dans le diagramme ci-dessus, la recherche la plus élargie (représentée par la ligne en pointillé) donne 23 résultats dont seulement cinq – soit approximativement 20% – sont pertinents, alors que la recherche dont la portée est la plus étroite (représentée par la ligne en tiret) donne sept résultats dont quatre (soit plus de la moitié) sont pertinents.

Taux de retour: dans l’exemple ci-dessus la recherche la plus élargie donne les cinq – soit 100% – résultats pertinents alors que la recherche à la portée la plus étroite ne donne que quatre sur cinq – soit 80% – des résultats pertinents.

►► Comment l'information en matière de brevets peut-elle être utilisée?

Les documents de brevet contiennent un large éventail d'informations techniques et juridiques qui peuvent être utilisés à différentes fins, notamment les suivantes:

- effectuer des recherches sur l'état de la technique;
- collecter des données commerciales;
- éviter des atteintes en matière de brevets;
- évaluer les brevets;
- recenser les tendances clés dans le développement des techniques.

Dans les exemples ci-dessous, le service de recherche PATENTSCOPE de l'OMPI est utilisé à des fins indicatives mais des stratégies analogues peuvent être mises au point à l'aide de services de recherche en matière de brevets et de non-brevets.

Les mesures décrites dans les cas pratiques peuvent servir à vous aider à effectuer vos propres recherches.

Recherches sur l'état de la technique

Au nombre des critères utilisés pour déterminer la brevetabilité d'une invention revendiquée figurent les suivants:

- **Nouveauté:** l'invention est-elle nouvelle?
- **Non-évidence/existence d'une activité inventive:** l'invention est-elle suffisamment différente des techniques existantes?

Pour déterminer si une invention revendiquée remplit ces critères, il faut effectuer des comparaisons avec l'état de la technique, c'est-à-dire avec l'ensemble de savoirs existants accessibles au public partout dans le monde. Les documents de brevet constituent un moyen important de mettre l'information technique à la disposition du public. Par conséquent, effectuer des recherches dans des documents de brevet constitue une étape importante pour déterminer si, finalement, une invention est brevetable.

Avant d'effectuer une recherche de brevetabilité dans la documentation existante en matière de brevets, il est important de déterminer les caractéristiques de l'innovation pour laquelle vous envisagez une protection par brevet⁴ :

⁴ Examiner ces questions peut aussi vous aider à améliorer la qualité d'une éventuelle demande de brevet.

- Quel problème votre invention permet-elle de résoudre?
- À quoi sert votre invention?
- Quel effet votre invention produit-elle?
- Comment votre invention est-elle construite?
- Quels matériaux ou méthodes sont utilisés dans la construction de votre invention?

Les réponses à ces questions devront être synthétisées à l'aide de mots et d'expressions incontournables qui serviront à effectuer des recherches dans la documentation existante en matière de brevets.

Rappelez-vous que les brevets existants dans des domaines techniques qui ne sont pas manifestement en rapport avec l'innovation peuvent contenir des informations ayant une incidence sur la brevetabilité de votre invention. Par exemple, votre invention concerne la conception d'une nouvelle lame d'éolienne. Les brevets sur la conception de pales de rotor d'hélicoptère, d'ailes d'avion ou d'autres structures aérodynamiques peuvent contenir des éléments de l'état de la technique pertinents. Par conséquent, la portée de votre recherche ne devrait pas être limitée sans raison afin d'éviter de passer à côté de documents pertinents.

Nota bene!

Littérature non-brevet. Dans de nombreux domaines techniques, la littérature non-brevet, notamment revues scientifiques et professionnelles, contribue notablement à l'état de la technique. Toute recherche exhaustive de l'état de la technique doit par conséquent tenir compte de cette somme d'information.

Différents types de protection de la propriété intellectuelle. Certains pays offrent, indépendamment des brevets, certains types de protection de la propriété intellectuelle tels que modèles d'utilité, petits brevets ou analogues. L'information divulguée dans les demandes relatives à ces types de protection représente également l'état de la technique qui doit être examiné pour déterminer la brevetabilité d'une invention.

Législation en matière de brevets. Les prescriptions légales concernant la brevetabilité, telles que la portée de l'activité inventive requise pour obtenir un brevet pour une invention particulière, peuvent varier d'une juridiction à l'autre. Il peut par conséquent être utile de demander l'avis d'un spécialiste des brevets lorsqu'une recherche préliminaire quant à la brevetabilité ne révèle aucun état de la technique qui invalide manifestement vos éventuelles revendications de brevet.



Cas pratique

Vous avez conçu une méthode d'impression de cellules solaires sur une feuille d'aluminium à basse température au moyen d'une "encre" à nanoglobules.

1. Dégager les concepts clés liés à votre innovation

Il ressort de la description ci-dessus que "cellule solaire" (produit), "feuille d'aluminium", "encre à nanoparticules" (matériaux utilisés dans la production) pourraient être des concepts clés.

2. Déterminer les termes clés pour votre recherche

L'étape suivante consiste à trouver des synonymes, ainsi que des termes clés et des phrases liés aux concepts dégagés ci-dessus :

cellule solaire	→	cellule photovoltaïque (synonyme),
feuille d'aluminium	→	papier d'aluminium (autre formulation), feuille métallique (terme connexe),
encre à nanoglobules	→	solution de nanoglobules (terme connexe), suspension de nanoglobules (terme connexe),

3. Déterminer les symboles de la CIB pour votre recherche

Certains des termes et phrases trouvés précédemment permettent de repérer les symboles appropriés de la CIB grâce à une recherche de termes clés dans la CIB au moyen de la fonction STATS (voir : <http://web2.wipo.int/classifications/ipc/ipcpub/search/stats/#version=20150101&lang=fr&menulang=FR>). La recherche des termes "cellule solaire" au moyen des paramètres par défaut désigne le groupe H01L 31/00 comme un symbole approprié dans la CIB.

Figure 7 Recherche par termes clés dans la CIB

The screenshot shows the 'IPC STATS search' interface. The search term 'cellule solaire' is entered in the 'Mot(s)' field. Below the search bar, there is a table of results with columns for 'IPC', 'Relevance', and 'Reffé'. The top result is H01L with a relevance of 74. Other results include H01M (5), H33H (4), F28J (4), H01B (4), C23C (3), H02J (3), and A60S (1). A button labeled 'Afficher les résultats' is visible at the bottom of the table.

IPC	Relevance	Reffé
H01L	74	=
H01M	5	=
H33H	4	=
F28J	4	=
H01B	4	=
C23C	3	=
H02J	3	=
A60S	1	=

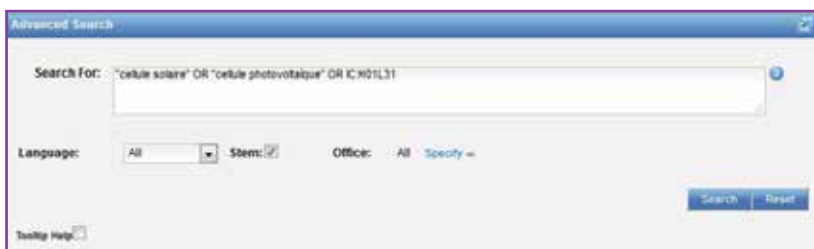
4. Effectuer la première recherche

Les premières recherches devraient être relativement larges, au moyen i) de l'opérateur booléen "OR" pour associer les mots clés connexes et les symboles de la CIB et ii) un opérateur générique pour inclure des formes de mots et de phrases au pluriel. Les symboles de la CIB ne pouvant se trouver que dans le domaine de classe internationale des documents de brevet recherchés, le code de champs "classe internationale" ("IC/") peut être utilisé dans le service de recherche PATENTSCOPE de l'OMPI (fonction de recherche avancée) afin de limiter la recherche de symboles de la CIB à ce domaine.

La première recherche visera à trouver un large éventail de demandes de brevet concernant le produit en question:

"cellule solaire*" OR "cellule photovoltaïque*" OR IC:H01L-31*

Figure 8 Recherche avancée PATENTSCOPE



Cette recherche donne environ 153 000 résultats, nombre bien trop élevé pour permettre un examen détaillé de chaque document. En examinant les résultats, on se rend compte que les demandes portent non seulement sur des méthodes de fabrication de cellules solaires, mais également sur l'agencement et l'utilisation de ces cellules. Les résultats présentent également une série de matériaux de construction élémentaires allant bien au-delà de ceux qui s'appliquent à l'innovation dont vous cherchez à examiner la brevetabilité.

Figure 9 Résultats de la recherche PATENTSCOPE

Résultats 11-20 sur 153 372 pour **Office,"cellule solaire" OR "cellule photovoltaïque" OR IC:H01L31** Office1#LanqueFR
 Racination: true

préc 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 suiv. Page: 2 / 15338 Go

Affiner la recherche "cellule solaire" OR "cellule photovoltaïque" OR IC:H01L31 Rechercher RSS

Analyse

Trier par: Date de pub. antichronologique View: All Nombre de réponses par page: 10 Traduction automatique

Cl. int.	Numéro de la demande	Titre	Déposant	Pays	Date de publication
11. WO/2015/083463	H01L 31/068	PROCÉDÉ DE FABRICATION DE CELLULE SOLAIRE	SHIN-ETSU CHEMICAL CO., LTD.	WO	11.06.2015
	PCT/JP2014/077982				MORIYAMA Shun
Le problème traité par la présente invention est de fournir un procédé de fabrication de cellule solaire qui permet une fabrication efficace. L'invention porte sur un procédé de fabrication de cellule solaire qui est caractérisé en ce qu'il comprend : une étape pour former une pellicule diélectrique sur au moins une partie d'une surface d'un substrat de silicium ; une étape pour enrober un dopant à diffusion de type p sur une partie ou la totalité de la pellicule diélectrique ; et une étape pour amener un dopant de type n et un dopant de type p à être diffusés en utilisant un traitement thermique. Il est préférable de réaliser une étape supplémentaire avant l'étape de diffusion, c'est-à-dire, une étape pour appliquer un dopant à diffusion de type n sur la région du substrat de silicium sur laquelle la pellicule diélectrique n'a pas été formée.					
12. WO/2015/082549	G01S 7/481	AGENCEMENT DE CAPTEUR OPTIQUE ET SON PROCÉDÉ DE PRODUCTION	AMS AG	WO	11.06.2015
	PCT/EP2014/076420				SCHRANK, Franz
La présente invention concerne un agencement de capteur optique, en particulier un agencement de capteur optique de proximité qui comprend un circuit intégré tridimensionnel contenant en outre une première couche (1) comprenant un dispositif électroluminescent (LED), une seconde couche (2) comprenant un détecteur de lumière (PD) et un circuit d'attaque (IC). Le circuit d'attaque est électriquement connecté au dispositif électroluminescent (LED) et au détecteur de lumière (PD) afin de commander le fonctionnement du dispositif électroluminescent (LED) et du détecteur de lumière (PD). Une couche (3) de moule comprenant une première barrière lumineuse (33) entre le dispositif électroluminescent (LED) et le détecteur de lumière (PD) est conçue de façon à empêcher la lumière d'être directement transmise du dispositif électroluminescent (LED) au détecteur de lumière (PD).					
13. WO/2015/083077	H01L 31/062	ÉLÉMENT DE FIXATION POUR MODULE PHOTOVOLTAÏQUE À HAUTE CONCENTRATION	GPB S.R.L.	WO	11.06.2015
	PCT/EP2014/066519				PASSERINI, Gianluca
L'élément de fixation (1) de l'invention est destiné à un module photovoltaïque (500) qui comprend : un corps de caisson ouvert dans sa partie supérieure (2), une plaque (3) de matériau transparent pour fermer le corps de caisson (2) ce qui permet aux rayons solaires (F) de pénétrer à l'intérieur du corps de caisson (2), un corps récepteur (4) comprenant une cellule photovoltaïque (40) permettant de convertir l'énergie solaire en énergie électrique, un système optique (5, 6) positionné dans le corps de caisson (2) qui reçoit les rayons solaires (F) qui pénètrent par la plaque transparente (3) et les dirige vers la cellule photovoltaïque (40); un transporteur optique (7) pour acheminer les rayons solaires (F) vers la cellule photovoltaïque (40) du corps récepteur (4); une base (8) pour soutenir le corps récepteur (4) et le transporteur optique (7). L'élément de fixation (1) comprend : une plaque (9) constituée d'un élément électro-isolant, de préférence thermoconducteur, qui forme à l'intérieur un					

5. Affiner la recherche

Compte tenu des résultats obtenus dans notre recherche préliminaire, la recherche devrait être limitée en utilisant des termes plus précis et réunis au moyen de l'opérateur booléen "AND". L'emboîtement devrait permettre de résoudre toute ambiguïté syntaxique.

Pour saisir des résultats contenant des termes tels que "solution de nanoparticules", ou "solution contenant des nanoparticules", nous utiliserons l'opérateur booléen NEAR afin de définir la distance entre deux termes (5 mots par défaut), comme suit:

(IC:"H01L31" OR "cellule solaire" OR "cellule photovoltaïque") OR
 ("feuille d'aluminium" OR "papier d'aluminium" OR "feuille métallique")
 AND ((nanoparticule NEAR encre) OR (nanoparticule NEAR solution) OR
 (nanoparticule NEAR suspension))

Figure 10 Recherche avancée PATENTSCOPE

Cette recherche produit 57 résultats, nombre qui est plus gérable.

Figure 11 Résultats de la recherche PATENTSCOPE

Résultats 21-30 sur 57 pour **Critères:** (IC:"H01L31" OR "cellule solaire" OR "cellule photovoltaïque") OR ("feuille d'aluminium" OR "papier d'aluminium" OR "feuille métallique") AND ((nanoparticule NEAR encre) OR (nanoparticule NEAR solution) OR (nanoparticule NEAR suspension)) **Office:** All **Langue:** FR **Rectification:** true

préc. 1 2 3 4 5 6 suiv. Page 3 / 6 Go

Affiner la recherche (IC:"H01L31" OR "cellule solaire" OR "cellule photovoltaïque") OR ("feuille d'aluminium" OR "papier d'aluminium" OR "feuille métallique") AND ((nanoparticule NEAR encre) OR (nanoparticule NEAR solution) OR (nanoparticule NEAR suspension))

A Analyse

Trier par: Date de pub. antichronologique View All Nombre de réponses par page: 10 Traduction automatique

CIB	Numéro de la demande	Déposant	Pays	Date de publication
21. WO/2012/010533	PROCEDE DE FABRICATION D'UN DEPOT DE NANOPARTICULES INORGANIQUES, COMPORTANT DES MICROS-VIDES, SUR UN SUPPORT TRANSPARENT A LA LUMIERE		WO	26.01.2012
C03C 17/00	PCT/EP2011/062197	AGC GLASS EUROPE	DOMERCO, Benoit	
L'invention concerne un procédé de fabrication d'un support transparent recouvert d'un dépôt de nanoparticules inorganiques, lequel dépôt comporte des micro-vides, comprenant les étapes suivantes: application sur un support transparent d'une solution de polyélectrolyte lequel comporte des groupements fonctionnels ionisés, suivie d'au moins une étape de lavage et de séchage, pour former un dépôt de polyélectrolyte chargé sur ledit support; application sur ledit dépôt de polyélectrolyte d'une solution de microparticules de polymère comportant des groupements ionisés, de charges opposées à celles du dépôt de polyélectrolyte, suivie d'au moins une étape de lavage pour la formation d'un dépôt de microparticules de polymère chargées sur le dépôt de polyélectrolyte; recouvrement du dépôt de microparticules de polymère chargées par une solution de polyélectrolyte lequel comporte des groupements fonctionnels ionisés de charges opposées à celles des microparticules de polymère chargées de l'étape (b), suivie d'au moins une étape de lavage et de séchage, pour former un dépôt de polyélectrolyte chargé; application sur le dépôt de polyélectrolyte chargé d'une solution de nanoparticules inorganiques ionisées, comportant des charges superficielles opposées à celles des charges du polyélectrolyte de l'étape (c), suivi d'au moins une étape de lavage pour former au moins une couche de nanoparticules inorganiques ionisées; élimination du dépôt de microparticules de polymère selon l'étape (b) et des dépôts de polyélectrolyte selon les étapes (a) et (c), pour obtenir le dépôt de nanoparticules inorganiques comportant des micro-vides.				
22. 2408208	Electrode pour dispositif électroluminescent organique, sa gravure acide, ainsi que dispositif électroluminescent organique l'incorporant		EP	18.01.2012
H05B 33/26	11185303	SAINT GOBAIN	TCHAKAROV SVETOSLAV	
La présente invention a pour objet une électrode multicouche (3), sa gravure acide ainsi que des dispositifs électroluminescents organiques l'incorporant. L'électrode multicouche, dite inférieure comportant successivement: - une couche de contact (31) à base d'oxyde métallique et/ou de nitrure métallique; - une couche fonctionnelle métallique (32) à propriétés intrinsèques de conductibilité électrique, à base d'un matériau pur qui est de l'argent, ou à base dudit matériau allié ou dopé - une fine couche de blocage (32') directement sur la couche fonctionnelle, la couche comportant une couche métallique d'épaisseur inférieure ou égale à 5 nm et/ou une couche avec une épaisseur inférieure ou égale à 10 nm, qui est à base d'oxyde métallique sous stoechiométrique, d'or métallique sous stoechiométrique ou de nitrure métallique sous stoechiométrique; - un revêtement comportant une surcouche à base d'oxyde métallique (34), d'adaptation du travail de sortie, la surcouche étant la dernière couche.				

Collecter des données commerciales

Savoir quelles entreprises ou quels particuliers sont chefs de file du secteur technique correspondant à votre domaine d'activité peut notablement servir à prévoir vos activités commerciales, ainsi que celles de recherche-développement. La protection par brevet et la titularité des droits de brevet peuvent être utiles pour reconnaître d'importants innovateurs dans différents domaines techniques.

Une recherche peut révéler des documents de brevet qui satisfont aux critères de recherche précis publiés au moment où la recherche est effectuée, mais de nouvelles demandes ayant une incidence sur votre activité sont entre-temps déposées. Pour suivre cette évolution, certains services de recherche offrent la possibilité de demander par courrier électronique des mises au point ou d'établir des fils RSS adaptés aux besoins de l'utilisateur, qui sont actualisés en permanence pour tenir compte des documents récemment publiés et peuvent être obtenus au moyen des applications logicielles courantes.

Nota bene!

Secrets d'affaires. Plutôt que de chercher à faire protéger par brevet une innovation en acceptant l'obligation de divulgation inhérente au dépôt d'une demande en vue d'un brevet, certains chefs d'entreprise préfèrent protéger leurs idées en les gardant confidentielles, tout particulièrement quand ces innovations sont susceptibles d'ingénierie inverse. Ainsi, certaines des activités novatrices et stratégies d'avenir de vos concurrents peuvent ne pas apparaître dans une recherche de brevet.

Commercialisation. Il n'est pas nécessaire qu'une technique soit commercialisée par le titulaire d'un brevet; elle peut également être concédée sous licence à un ou plusieurs tiers. En conséquence, les demandes de brevet publiées ne représentent pas toujours pleinement les activités commerciales des concurrents.



Cas pratique

vous entreprise fabrique du matériel agricole et souhaiterait suivre l'évolution de la technique dans le domaine des charrues sur le marché international.

1. Déterminer les critères de votre recherche

Il s'agit manifestement de chercher des demandes de brevet en utilisant le terme clé "plow (charrue)". Toutefois, les recherches par mots clés peuvent être facilement faussées par des orthographes différentes (par exemple "plough"), une terminologie technique, un obscurcissement ou des demandes en langue étrangère. Par conséquent, il serait souhaitable d'utiliser les symboles de la CIB pour trouver les demandes pertinentes.

La recherche dans la CIB en fonction des termes clés au moyen de « STATS » (voir: <http://web2.wipo.int/ipcpub/search/stats/#version=20&lang=en>) révèle plusieurs groupes liés à la technique en matière de charrue.

Figure 12 Recherche par termes clés dans la CIB

IPC STATS search - Mozilla Firefox

web2.wipo.int/ipcpub/search/stats/#version=20&lang=en

IPC STATS search
Version - English

Word(s) plow

Stemming

Limit to

Exclude

IPC	Relevance	Refine
A61K	23	»
C07K	15	»
A01B	10	»
A61B	9	»
E02F	9	»
C12N	9	»
G01N	8	»
A61E	8	»

Display results

2. Effectuer des recherches

Du fait que de multiples groupes de la CIB semblent pertinents, vous devriez inclure tous les groupes repérés par la première démarche dans votre recherche. L'opérateur booléen "OR" peut vous y aider. Dès lors que seuls les classements internationaux des documents de brevet vous intéressent, vous pouvez limiter votre recherche aux domaines appropriés dans le service de recherche PATENTSCOPE de l'OMPI (fonction recherche avancée) en précisant les symboles de la CIB appropriés au moyen du code de champ de "classe internationale" ("IC"), comme suit:

```
IC:"A01B 3" OR IC:"A01B 5" OR IC:"A01B 7" OR IC:"A01B 9" OR
IC:"A01B 11" OR IC:"A01B 13" OR IC:"A01B 15" OR IC:"A01B 17"
```

Figure 13 Recherche avancée PATENTSCOPE

Cette recherche donne quelque 7834 résultats, y compris des demandes concernant des "outils et engins de terrassement et de travail du sol" et un "outil de coupe à usage agricole, entrant dans le sol".

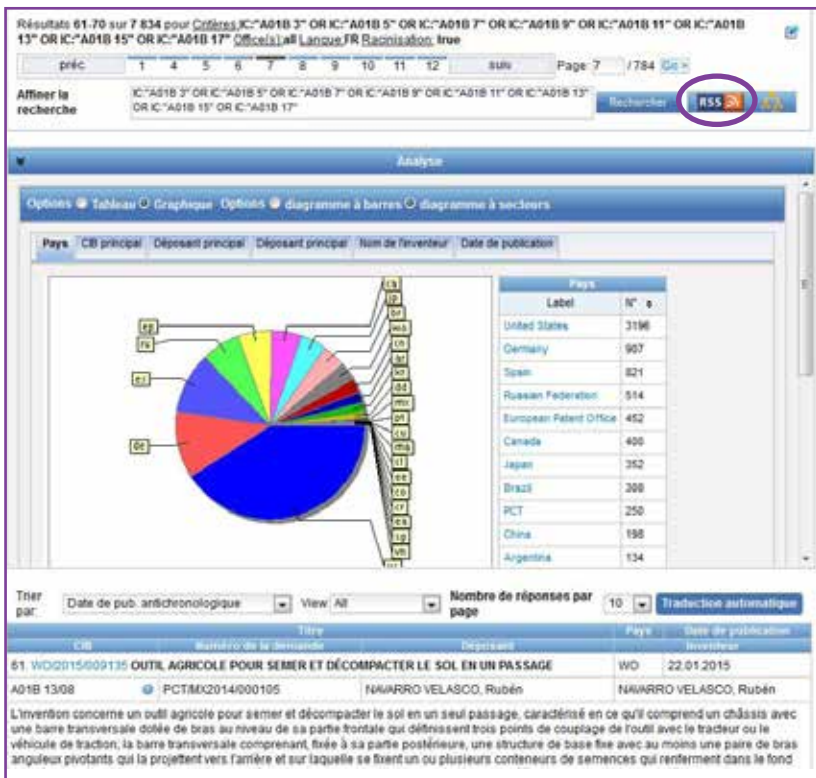
3. Analyser les données

Depuis la page des résultats obtenus par le service de recherche PATENTSCOPE de l'OMPI, vous pouvez rapidement naviguer vers une analyse approfondie des résultats et visualiser les protections par brevet dans votre domaine d'activité sous forme de tableau (Figure 14a) ou de graphique (Figure 14b), comme il ressort ci-après.

4. Suivre l'évolution

Depuis la page des résultats obtenus par le service de recherche PATENTSCOPE de l'OMPI, vous pouvez également accéder aux fils RSS comme indiqué ci-dessous. En souscrivant à un fil RSS, vous êtes tenu au courant des toutes dernières demandes internationales correspondant à votre domaine d'activité, le contenu du fil étant actualisé en permanence, à mesure que sont publiées de nouvelles demandes qui satisfont aux critères précisés dans la recherche originale.

Figure 15 Résultats de la recherche PATENTSCOPE



Éviter toute atteinte aux brevets

Souvent on peut éviter de coûteuses procédures juridiques liées aux atteintes aux brevets en s'informant de la portée des brevets existants et de leur statut juridique dans les juridictions où vous prévoyez de mener vos activités commerciales. Ces renseignements peuvent être obtenus en recherchant systématiquement des documents de brevet, notamment ceux destinés au système du PCT, ainsi qu'aux juridictions nationales et régionales où vous souhaitez commercialiser la technique en question. Une fois repérés les documents de brevet pertinents, il faut en premier lieu examiner le statut juridique de la demande de brevet:

- Le brevet a-t-il été délivré, refusé, retiré, ou demeure-t-il en suspens?
- Dans quels pays?
- Le brevet demeure-t-il valide ou est-t-il expiré?
- Des prorogations de durée du brevet qui peuvent exister dans des cas particuliers sont-elles applicables?

Quand un brevet est en vigueur dans une juridiction particulière où vous souhaitez commercialiser votre produit, la deuxième démarche consiste à évaluer les revendications présentées au titre de ce brevet. Vous pouvez éviter de porter toute atteinte en modifiant votre produit compte tenu de ces revendications.

Les demandes de brevet étant publiées environ 18 mois seulement après leur dépôt, il est nécessaire de continuer à suivre l'évolution des documents de brevet dans les domaines techniques liés à votre produit. De nombreux services de recherche contiennent des outils de notification, tels que les fils RSS, qui peuvent grandement faciliter la démarche.

Évaluation des brevets

Les documents de brevet peuvent donner une indication de la valeur des brevets qui vous ont été délivrés ou qui ont été délivrés à vos concurrents. Tout particulièrement, les informations relatives aux documents cités dans les documents de brevet – notamment autres brevets, demandes de brevet, ou rapports de recherche nationaux ou internationaux – ultérieures à un brevet particulier peuvent servir à estimer la valeur du brevet en question. Ainsi, le nombre de fois où un brevet est cité dans des documents de brevet ultérieur est signe de son importance technique et partant de sa valeur.



Des offices de brevets et des fournisseurs commerciaux offrent un certain nombre de services de recherche qui permettent d'analyser les informations relatives aux documents cités, en particulier en repérant les documents de brevet ultérieurs qui citent un brevet particulier.

Nota bene!

Valeur des brevets. La valeur commerciale d'un brevet dépend de nombreux facteurs qui n'apparaissent peut-être pas dans les documents de brevet, notamment l'aptitude du titulaire d'un brevet ou d'une licence à promouvoir des produits fondés sur la technologie protégée, ainsi que l'importance du marché potentiel.

Reconnaître l'évolution dans les progrès technologiques

Les données statistiques découlant des documents de brevet peuvent servir à relier les principales tendances entre différents domaines techniques et différents pays et aider ainsi les responsables politiques à prendre des décisions en connaissance de cause.

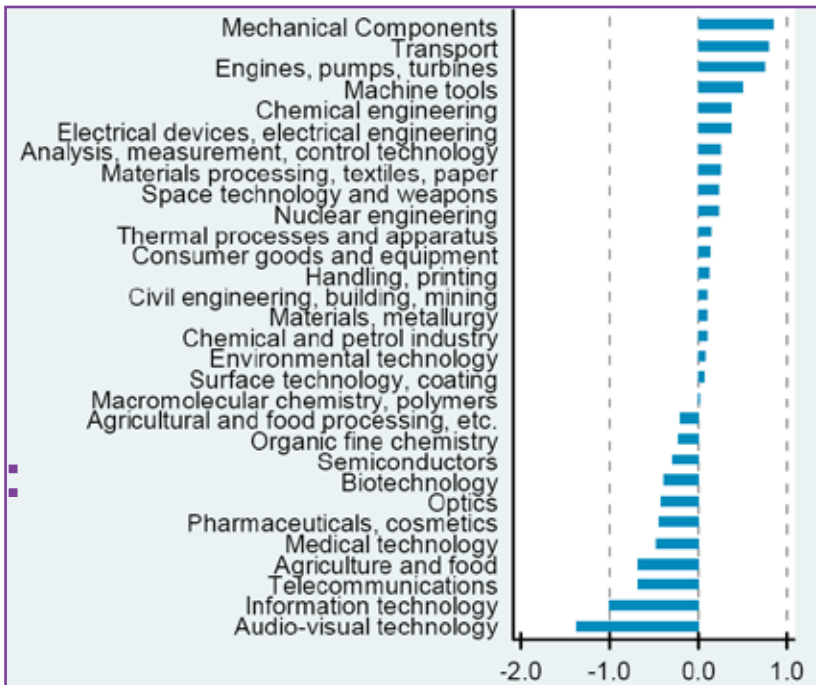
Les données relatives aux brevets peuvent être obtenues dans les publications statistiques des offices de brevets nationaux et régionaux, notamment leurs rapports annuels, qui fréquemment sont diffusés sur leurs sites Web. L'OMPI fournit un accès à une vaste gamme de statistiques sur les activités en matière de brevets dans le monde à l'adresse www.wipo.int/ipstats/fr/.

Les données, qui d'une manière générale décrivent le nombre de brevets déposés, délivrés ou en vigueur dans différents pays, peuvent être ventilées selon un certain nombre de critères, notamment par groupes techniques ou par pays d'origine du déposant ou de l'inventeur.

Les critères selon lesquels les données de brevet seraient ventilées peuvent, par exemple, servir à suivre la croissance et l'évolution au fil du temps des activités en matière de brevets, examiner la répartition des demandes de brevet dans un pays selon le nombre de résidents par rapport à celui des non-résidents, ou découvrir les domaines techniques dans lesquels un pays est particulièrement actif en matière de délivrance de brevets.

Pour déterminer leur stratégie quant à leur développement industriel, certains organismes publics recourent à un système donné de statistiques en matière de brevets, "l'indice de spécialisation relatif", comme indiqué ci-après. Cet indice compare la part du pays en matière de délivrance de brevets dans un secteur technique particulier à la même part dans tous les domaines techniques. Il peut être utile de déterminer les atouts et les faiblesses relatifs d'un pays dans le domaine de la délivrance de brevets et, partant, de faire valoir vers quels éventuels domaines il conviendrait d'orienter des investissements.

Figure 16 Indice de spécialisation relatif montrant la concentration des activités en matière de brevets dans un pays donné



Source: Rapport trimestriel du PCT: tendances et analyse, OMPI



Cas pratique

Votre gouvernement a constaté que l'absence d'une technique propre à la conservation des aliments constitue un obstacle majeur à l'évolution future du secteur des exportations agricoles et envisage de négocier avec d'autres pays des accords de transfert de technologie en vue d'obtenir un meilleur accès aux techniques pertinentes.

1. Déterminer les critères de votre recherche

En parcourant la CIB, il apparaît, en l'occurrence, qu'existe un groupe qui semble correspondre au domaine technologique en question, à savoir le groupe A23L3/00.

Figure 17 Trouver le symbole approprié de la CIB

Page d'accueil CIB - Aide	Actives	BCS	Classification	Menu CIB	Rechercher CIB
Version 2024.01		A23L 3/00	Preservation of foods or foodstuffs, in general, e.g. pasteurisation, sterilisation, specially adapted for foods or foodstuffs (preserving foods or foodstuffs) in association with packaging [2006.01]		
Système de classe		A23L 3/00	-- by heating (salting or pickling or similar treatment) (A23L 3/04) [2006.01]		
A23L 3/00		A23L 3/00	-- by treatment with pressure (A23L 3/02) [2006.01]		
Aliments		A23L 3/00	-- by heating (sterilisation or pasteurisation) (A23L 3/04) [2006.01]		
Aliments		A23L 3/00	-- with packages or articles (A23L 3/04) [2006.01]		
Aliments		A23L 3/00	-- with packages transported along a transit path (A23L 3/04) [2006.01]		
Aliments		A23L 3/00	-- with packages on a receiving platform (A23L 3/04) [2006.01]		
Aliments		A23L 3/00	-- by heating elements or packages which are not progressively transported (through the apparatus) (A23L 3/00) (A23L 3/04) [2006.01]		
Aliments		A23L 3/00	-- with packages in autoclave (A23L 3/04) [2006.01]		
Aliments		A23L 3/00	-- with packages (A23L 3/04) [2006.01]		
Aliments		A23L 3/00	-- by heating (A23L 3/04) [2006.01]		
Aliments		A23L 3/00	-- with trays (A23L 3/04) [2006.01]		
Aliments		A23L 3/00	-- with trays (A23L 3/04) [2006.01]		
Aliments		A23L 3/00	-- with the elements in a tray form (A23L 3/04) [2006.01]		
Aliments		A23L 3/00	-- by irradiation (A23L 3/04) [2006.01]		
Aliments		A23L 3/00	-- with ultra-violet light (A23L 3/04) [2006.01]		

2. Effectuer la recherche

Le domaine technique considéré ne correspondant qu'à un seul groupe de la CIB, le critère de recherche applicable pour retrouver les enregistrements appropriés est dans ce cas exceptionnellement simple. Le symbole de la CIB reconnu dans la première démarche peut être saisi dans le domaine approprié de service de recherche PATENTSCOPE (fonction de recherche avancée).

Figure 18 Recherche avancée PATENTSCOPE

Recherche avancée

Rechercher: C=A22L300

Langue: français Stemming/Racimisation: [X] Office: Tous Specify

Recherche Réinitialiser

Bulle d'aide

3. Analyser les données

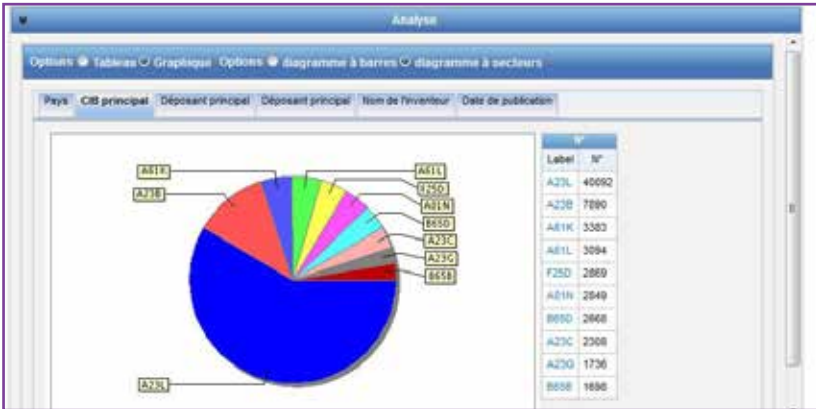
Le résumé des données et les représentations graphiques des demandes internationales de brevet, repérées dans la démarche précédente, peuvent être rapidement obtenues à partir de la page des résultats, comme indiqué ci-après.

Figure 19 Résultats de la recherche PATENTSCOPE

Options		Tableaux		Graphiques		Options		diagramme à barres		diagramme à secteurs	
Pays		IPC principal		Dépendant principal		Base de l'inventeur		Liste de justification			
Label	N°	Label	N°	Nom	N°	Nom	N°	Date	N°		
United States	8112	A22L	40992	Александр Марков Эминович (RU)	1375	Александр Марков Эминович (RU)	2420	2000	1602		
Japan	7055	A22B	7890	Государственное образовательное учреждение высшего профессионального образования "Дальневосточный государственный технический университет" (ДГТУ) (RU)	504	Касекина Олея Ивановна (RU)	2129	2006	1365		
Russian Federation	6344	A61K	3383			Иванова Татьяна Александровна (RU)		2007	1254		
European Patent Office	3873	F25D	2869	NESTLE SA	209			2000	1270		
PCT	3051	A21H	2949	SOCIETE DES PRODUITS NESTLE S.A.	158			2000	2812		
China	3043	B65D	2688	UNILEVER NV	123	Данерова Анаст Фелудовна (RU)	154	2010	1363		
Canada	2128	A23C	2308	FMC CORP	89	Александр Никола Натюдрова (RU)	60	2012	2151		
Spain	1790	A23G	1736	AIR LIQUIDE	96			2014	2658		
Germany	1433	B65B	1858	UNILEVER PLC	96	THOMPSON ALBERT R	57	2013	1736		
Republic of Korea	1069			ГОСУДАРСТВЕННОЕ ОБРАЗОВАТЕЛЬНОЕ УЧРЕЖДЕНИЕ ВЫСШЕГО ПРОФЕССИОНАЛЬНОГО ОБРАЗОВАНИЯ "ДАЛЕВОСТОЧНЫЙ ТЕХНИЧЕСКИЙ УНИВЕРСИТЕТ" (ДГТУ) (RU)	89	WAKASA AKIRA	40	2015	329		
						ИРЕВ	39				

Les renseignements obtenus au moyen de l'outil d'analyse graphique portent sur le nombre et la répartition des demandes de brevet par rapport aux critères de recherche utilisés dans la deuxième démarche, à savoir dans le domaine des techniques de conservation des aliments.

Figure 20 Visualisation des résultats de la recherche par pays d'origine



Ces résultats comprennent également des renseignements sur les tendances historiques en matière de dépôt des demandes internationales dans ce domaine, où le nombre de demandes pour l'exercice en cours n'exprime que le nombre des demandes publiées au moment de la recherche et peut par conséquent paraître étonnamment bas.

Figure 21 Visualisation des résultats de la recherche par pays



►► Où trouver la littérature non-brevet?

La littérature non-brevet comprend des publications universitaires, des manuels et autres sources de connaissances scientifiques et techniques. Dans de nombreux domaines techniques, cette littérature joue un rôle essentiel pour définir l'état de la technique et, par conséquent, est indispensable pour déterminer la brevetabilité de toute innovation.

L'OMPI a établi une liste de périodiques que les offices de propriété intellectuelle doivent consulter pour effectuer leurs recherches internationales au titre de la délivrance de brevet en vertu du système du PCT. Cette liste, normalement connue comme étant la documentation minimale du PCT, est disponible à: www.wipo.int/scit/en/standards/.

Il est nécessaire, pour vérifier s'il existe un état de la technique eu égard à une innovation, de consulter soigneusement les périodiques figurant dans la liste de documentation minimale autre que les documents de brevet. D'autres sources doivent toutefois être également examinées pour déterminer le caractère de nouveauté de l'innovation.

Des fournisseurs commerciaux, notamment Google Scholar et Scirus, offrent gratuitement en ligne un certain nombre d'outils de recherche de la littérature non-brevet. Certains proposent contre paiement des services de recherche améliorés comprenant notamment des renvois et des documents autres que les documents de brevet classés dans la CIB.

Vos commentaires sont les bienvenus

Les suggestions et questions peuvent être envoyées à l'adresse patentscope@wipo.int

Pour plus d'informations, veuillez contacter l'OMPI
à l'adresse www.wipo.int
Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle
34, chemin des Colombettes
Case postale 18
CH-1211 Genève 20
Suisse

Téléphone :
+4122 338 91 11
Télécopieur :
+4122 733 54 28